



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## fonctionnement

Question écrite n° 81341

### Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de Mme la ministre de la défense au sujet des moyens alloués à la gendarmerie. Il souhaite savoir quels moyens seront attribués à la gendarmerie en 2006.

### Texte de la réponse

Le ministère de la défense attache une importance particulière à donner à la gendarmerie les moyens lui permettant d'accomplir sa mission, au service de la sécurité des Français. Ainsi, à l'instar de ce qui a été fait depuis 2003, le budget 2006 confirme l'application de la LPM et de la LOPSI. Globalement, doté de 7,3 MEUR, le programme Gendarmerie nationale prévoit des moyens supplémentaires dans tous les domaines. Tout d'abord, deux mille postes sont créés au titre de la LOPSI, ce qui porte à 5 100 le nombre d'emplois créés depuis 2003. Ensuite, le budget 2006 comprend 15,4 MEUR pour la mise en oeuvre du PAGRE, plan d'emploi d'adaptation des grades aux emplois. En 2006, 750 emplois de sous-officiers et 906 emplois de gradés supérieurs seront transformés en emplois d'officiers et de sous-officiers. Les crédits de fonctionnement augmentent pour prendre en compte les besoins liés à ces nouveaux effectifs et pour les dépenses de loyers. S'agissant des loyers, les dotations augmentent de 54 MEUR (soit + 16 %). Elles permettent d'accompagner financièrement la mise en oeuvre des dispositifs de baux emphytéotiques administratifs et d'autorisations d'occupation temporaire prévus par l'article 3 de la LOPSI pour la construction de casernes locatives. Enfin, le budget d'équipement progresse fortement. Au titre de la LOPSI, la dotation des investissements passe, en crédits de paiement, de 120 MEUR à 200 MEUR, soit une progression de 66 %. L'augmentation est plus importante encore sur les autorisations d'engagement (AE) : elles passent de 120 MEUR en 2005 à 265 MEUR en 2006. Ces AE serviront à commander des matériels et à mettre en chantier les projets immobiliers. Au total, grâce aux ressources prévues par la LPM, le budget d'équipement de la gendarmerie passe de 460 à 550 MEUR, soit une augmentation de 20 %. Au bilan, le budget 2006 n'est pas une simple reconduction des crédits alloués en 2005. Il traduit l'effort supplémentaire du Gouvernement au profit de la gendarmerie. Cette dynamique sera poursuivie en 2007.

### Données clés

**Auteur :** [M. Francis Saint-Léger](#)

**Circonscription :** Lozère (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 81341

**Rubrique :** Gendarmerie

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 décembre 2005, page 11692

**Réponse publiée le** : 11 juillet 2006, page 7303